

Luxembourg, le 9 mars 2021

Communiqué de presse

Le président de la Commission Administrative et la direction des Hospices Civils de la Ville de Luxembourg s'excusent pour la vaccination précoce de Monsieur Henri Grethen.

Depuis le début de la pandémie, les Hospices Civils ont toujours veillé à protéger les personnes vulnérables qui résident dans leurs institutions ainsi que l'ensemble de leur personnel y inclus de leurs sous-traitants, afin de garantir la continuité de toutes les activités de soins et d'encadrement.

Les formations aux mesures sanitaires, la participation régulière au Large Scale Testing et à la mission de vaccination s'inscrivent dans une démarche responsable de prévention pour éviter les conséquences lourdes suite aux infections dues à la Covid-19. Tous les efforts ont été menés dans le but de sensibiliser le personnel à l'importance de la vaccination et les responsables ont mis tout en œuvre pour donner l'exemple afin d'assurer la constitution d'un cordon sanitaire.

A aucun moment, les Hospices Civils de la Ville de Luxembourg n'ont voulu priver ni les résidents ni d'autres particuliers de leur droit à la vaccination. Dans ce sens, nous restons engagés à respecter les recommandations et consignes retenues par le conseil de gouvernement.